

Rester à jour des réglementations Mif2, Emir et l'encadrement des marchés

PUBLIC

Managers et collaborateurs des fonctions de contrôle interne en banque, assurance et asset management - Juristes - Consultants en conformité

PRÉ-REQUIS

Avoir de solides connaissances et expériences sur le sujet

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

Code
255

Durée
Sur-mesure / 7 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre réglementaire d'EMIR
- Suivre les dernières évolutions de la MIF
- Analyser les impacts de la réglementation française et européennes des abus de marchés

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Introduction

- Présentation des principaux textes législatifs et réglementaires applicables en droit financier
- Philosophie générale des évolutions de la réglementation
- Mise en perspective avec les évolutions survenues concomitamment à l'international, notamment aux Etats-Unis

Règlement EMIR

- Les nouvelles obligations de compensation des produits dérivés
- Les règles applicables aux produits dérivés non compensés
- Les obligations de transparence sur les opérations sur produits dérivés

La Directive MIF et sa révision

- Evolution des lieux de négociation
- Nouvelles obligations de transparence
- Evolutions des règles de protection des clients
- Accès non discriminatoire aux infrastructures

La réglementation française et européenne des abus de marché

- Les pouvoirs des autorités administratives
- Présentation des infractions
- L'extension des opérations prohibées

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

